

Procès-verbal du Conseil d'Administration

en date du 22 février 2014 à 17h

Le Conseil d'Administration de l'association BODHICHARYA-FRANCE, convoqué par lettre adressée le 25 janvier 2014 s'est réuni à Lusse sous la présidence de Mr. Jean BURGERT.

Membres du Conseil présents : 10

Bon pour pouvoir : 3

Total : 13/16

La présence des deux tiers des membres étant requise, le quorum est atteint. Le Conseil d'Administration est habilité à voter pour la validité des délibérations. La liste de présence est annexée au Procès-verbal.

1. Approbation du Procès-verbal du Conseil d'administration du 21 septembre 2013

Le Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 21 septembre 2013 n'appelle aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Achat du terrain

Le propriétaire décide finalement de nous céder son terrain au prix 2900 €. L'achat devrait être signé en avril/mai. Surface = 58 Ares.

Ce point est validé à l'unanimité.

3. Travaux

Le budget prévu de 40000 € pour la prochaine tranche des travaux a été revu à la baisse. Il est décidé d'en attribuer seulement 30000€. La partie concernant la transformation des douches en boutique a été reportée et les travaux se concentreront sur le bureau et le hall d'entrée. Ils commenceront en semaine 12 et dureront 6 semaines d'après l'architecte. Gildas ROBO souligne que le compteur électrique a été changé et mis aux normes.

Ce point est validé à l'unanimité.

4. Élaboration des nouveaux statuts et d'un nouveau règlement intérieur

Hervé présente une proposition sur laquelle il a travaillé dans le but d'alléger les statuts en transférant certains points sur le règlement intérieur ce qui offrirait plus de souplesse pour les modifier le cas échéant (voir feuilles jointes avec le PV comportant les modifications approuvées).

Il est également envisagé et validé de créer des cartes d'adhésion à l'attention des membres.

5. Points divers

Il est décidé de mettre à l'ordre du jour du prochain CA :

- révision du contrat de permanent
- révision du site internet de l'association

La date du prochain CA est fixée au 6 septembre à 17h.

Ces points sont validés.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance. Il est dressé le présent Procès Verbal.

Le président: Jean BURGERT

Le secrétaire : Siegfried LEROUX